



.../...

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 22.06.2021

ID : 059-215904004-20210614-21062021023-AR-DE



**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**

**23. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU RIFSEEP. INTÉGRATION DU CADRE D'EMPLOIS DES ÉDUCATEURS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.**

C.I.A.

GROUPES DE FONCTIONS	CADRES D'EMPLOIS/EMPLOIS	MONTANTS PLAFONDS ANNUELS PREVUS DANS LES TEXTES	MONTANTS MAXI PROPOSES POUR MERVILLE (I.F.S.E.)
<b>EDUCATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES TERRITORIAUX</b>			
B1	Direction de service	2 380,00 €	1 000 €
B2	Adjoint au responsable de service, expertise, fonction de coordination ou de pilotage	2 185,00 €	800 €
B3	Encadrement de proximité, d'usagers, chargé de mission	1 995,00 €	700 €

Les membres du conseil municipal invités, à l'unanimité, approuvent cette disposition et autorisent le Maire à signer tout acte correspondant.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.